

INSTITUT SUPERIEUR DE REEDUCATION PSYCHOMOTRICE

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

L'ISRP construit sa politique pédagogique autour de trois axes torts:

- l'excellence pédagogique avec en particulier l'actualisation permanente des enseignements, l'innovation pédagogique et un équipement multimédia de premier plan.
- La pleine coopération avec les autorités de tutelle pour la reconnaissance des champs de pratiques historiques et nouveaux et l'évolution du cadre réglementaire de la profession
- L'internationalisation de la formation

A l'international, les partenaires sont membres de l'UE (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Italie, Pays Bas, Portugal) ou Européen mais non membre (Suisse) ou encore non européens au Moyen Orient (Liban) en Amérique du sud (Argentine, Brésil, Chili, Cuba, Paraguay, Pérou, Uruguay), Amérique centrale (Mexique), Amérique du Nord (Canada) et en Afrique (Cameroun, Sénégal).

Ces partenaires sont choisis tout d'abord parce qu'ils soutiennent le développement de la profession dans leurs pays. Nous distinguons ceux qui ont déjà une formation initiale organisée en trois ans. Parmi ceux-ci certains ont obtenu une reconnaissance par l'état de la formation et/ou du métier et dans ce cas, les partenaires d'un pays membre de l'UE sont tous titulaires d'une charte Erasmus qui sert de cadre à la valorisation de nos échanges.

L'autre catégorie de partenaires est constituée par les établissements d'un pays où la formation en psychomotricité n'est pas encore une formation initiale en trois ans. Notre coopération tend alors à valoriser nos échanges et les accompagner quand ils le souhaitent pour faire évoluer leurs formations vers une formation initiale de trois ans.

La mobilité étudiante et enseignante, entrante et sortante, se fait avec les titulaires de chartes Erasmus. Compte tenu de l'importance de nos effectifs d'étudiants en psychomotricité

par rapport à nos partenaires, nous mobilisons l'essentiel de nos efforts sur les mobilités d'études sortantes et nous visons l'équilibre bilatéral pour les mobilités enseignantes. Les mobilités de stage sortantes se font à l'initiative des étudiants que nous accompagnons alors.

L'ISRP s'associe aux principaux établissements européens et internationaux de formation en psychomotricité. A travers ses cadres pédagogiques, notre établissement est représenté dans le Forum Européen de la Psychomotricité. Celui-ci comprend une commission formation qui a pu produire en 2004 un programme de référence européen pour une formation initiale en psychomotricité de trois ans (<http://psychomot.org/wp-content/uploads/2011/10/Minimum-Curriculum-english.pdf>) et s'appuyant fortement sur le programme de formation français. La commission recherche dans laquelle nos cadres sont également présents constitue des référentiels de données et d'experts et nous participons à un Réseau thématique de recherche en psychomotricité (promoteur: Faculdade de Motricidade Humana de Lisbonne, Portugal).

D'autre part, une concertation est en cours avec nos partenaires (Portugal, Espagne, Pays Bas, Danemark, Suisse) pour l'élaboration d'un programme de master européen de psychomotricité.

Au final, la stratégie de l'ISRP concernant la modernisation de l'enseignement supérieur se formalise ainsi :

La mise en œuvre des critères liés à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur a déjà été un formidable moteur pour l'amélioration de la qualité pédagogique. La transparence exigée par le supplément de diplôme a été l'occasion de clarifier la présentation de la maquette de formation et du programme dans le détail (pour chaque UE : pré requis, objectifs, compétences attendues, contenu, validation) et de prendre en compte la charge de travail réelle de l'étudiant. Cette mise en œuvre est d'une très grande importance pour notre contribution aux travaux de réingénierie de la formation qui visent justement à l'intégrer au système LMD. Ainsi les professionnels formés sont maintenant d'un meilleur niveau grâce à une ingénierie de formation plus précise et l'ISRP, grâce à cette expérience, apporte tous les

arguments nécessaires à faire évoluer la formation initiale vers un allongement et une reconnaissance en grade M.

Les mobilités étudiantes et enseignantes ont permis de tester véritablement la lisibilité de la formation et de renforcer les contenus de formation grâce à des mobilités enseignantes spécifiques portant sur des contenus peu développés en France. Elles ont permis également de développer les parcours individuels de formation des étudiants construits autour de projets ciblés.

Afin de promouvoir la recherche en psychomotricité, de préparer l'arrivée de la formation initiale de grade Master et de valoriser les partenariats avec l'entreprise, l'ISRP a été à l'initiative de la création de deux structures : un laboratoire de recherche en psychomotricité, l'AIRPM (<http://www.airpm.fr>) et tout récemment la Fondation pour la Recherche en Psychomotricité et Maladies de civilisation hébergée par la Fondation de France. Ces deux structures œuvreront au développement des coopérations scientifiques, des partenariats recherche-entreprise et à la production de connaissances fondées sur la preuve.

Les partenariats européens nous amènent à mieux identifier nos spécificités, à les mettre en avant auprès de nos partenaires et à rechercher plus spécifiquement des compétences originales chez nos partenaires afin d'en faire profiter nos étudiants. Les travaux préparatoires au Master Européen en Psychomotricité sont construits sur le principe du socle commun, des spécificités de chaque partenaire et des parcours individualisés des étudiants leur permettant d'enrichir leur formation par la diversité des apports rendus possible par le réseau de partenaires.



Gérard Hermant

Directeur de l'ISRP